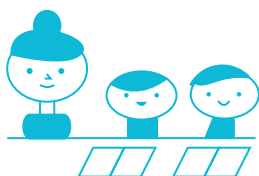


## Professeur / Professeure des écoles



Pour devenir professeur ou professeure des écoles, vous devez réussir le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) et valider le master MEEF 1<sup>er</sup> degré. Si ce métier vous intéresse, sachez que le nombre de postes proposés aux concours est très variable selon les académies. Il en est de même des taux de réussite.

### UN TRAVAIL PRENANT

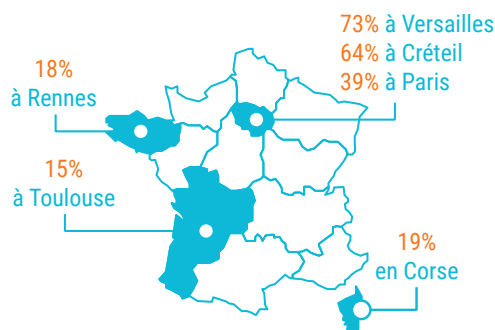


44h de travail par semaine  
dont 24h avec les enfants

### UN PARCOURS DÈS LA L1

Les PPPE (parcours préparatoires au professorat des écoles) sont des parcours de licence dispensés en alternance entre le lycée et l'université, accessibles après le bac.

### TAUX DE RÉUSSITE AU CONCOURS



## Métiers et emploi

### Enseigner en maternelle ou en école élémentaire

Les professeurs des écoles exercent en maternelle ou en élémentaire avec des enfants âgés de 2 à 11 ans auxquels ils dispensent un enseignement polyvalent.

#### ► Fonctions

Quand il travaille avec des petits de **maternelle** (enfants de 2 à 6 ans), le professeur des écoles s'attache, à travers des activités essentiellement ludiques (jeux, dessins, gymnastique, rondes...), à l'apprentissage du langage et de la socialisation, ainsi qu'au développement culturel et corporel des jeunes enfants. Il peut, avec l'aide d'intervenants extérieurs, initier les enfants à une langue étrangère, à la musique ou à l'informatique.

En **école élémentaire**, le professeur des écoles enseigne à des enfants âgés de 6 à 11 ans: appren-

tissage de la lecture et de l'écriture, français, histoire-géographie, calcul, sciences et technologie, éducation civique, artistique, sportive. Il fait aussi découvrir une langue vivante, la musique, l'informatique, à l'aide d'intervenants extérieurs. Il doit apprendre aux élèves à acquérir des méthodes de travail et des règles de vie sociale. Il travaille avec des petits groupes quand cela est possible et cherche de nouveaux moyens pédagogiques, surtout pour les enfants en difficulté.

Salaires brut mensuel: 1 828 € pour un stagiaire, 3 889 € après 30 ans de carrière.

Formation : master MEEF 1<sup>er</sup> degré dans un institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) + concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE). Les lauréats du concours deviennent professeurs stagiaires et sont affectés dans un département de l'académie dans laquelle ils ont été recrutés.

### À lire aussi

Les écoles différentes n° 1.13  
J'aime les enfants n° 1.918  
Les métiers de l'enseignement n° 2.41  
Professeur-e de lycée et collège n° 2.43  
Enseigner aux déficients visuels et auditifs n° 2.466

### ► Perspectives d'emploi

Beaucoup d'appelés, relativement peu d'élus : à la session 2021, 84 000 candidats se sont inscrits au concours, soit près de 10 000 de plus qu'en 2020. Or, le nombre de postes offerts au CRPE a tendance à diminuer depuis plusieurs années jusqu'à passer sous la barre des 10 000 (9 888 postes dans le public à la session 2022).

Néanmoins, en moyenne, seul un inscrit sur deux se présente réellement au concours, ce qui augmente les chances de chacun, surtout dans les plus grandes académies. En 2021, plus de 30 % des candidats présents aux épreuves ont été admis.

### Résultats du concours externe 2021

- Postes offerts dans le public : 8 694.
- Candidats inscrits : 84 131.
- Candidats présents aux épreuves écrites : 26 657.
- Candidats admis : 8 294.
- Candidats inscrits sur liste complémentaire : 1 019.

Attention, le nombre de postes est très variable selon les académies, les taux de réussite peuvent varier du simple au triple : 64 % d'admis à Créteil, 73 % à Versailles, 39 % à Paris, 15 % à Toulouse...

### Témoignage

#### Anne-Rachel, professeure des écoles

J'ai choisi de faire ce métier car je voulais travailler avec les enfants mais aussi exercer une profession qui a du sens. En tant que professeure des écoles, en maternelle, on aborde constamment l'enseignement de façon ludique. La grande section de maternelle est un niveau qui me correspond vraiment.

Renseignez-vous bien avant de choisir l'académie où vous passerez le concours.

Pour l'édition 2021, une session supplémentaire a été organisée en avril pour les concours externes dans l'académie de Créteil. Elle vise notamment à permettre aux candidats provenant d'autres départements de concourir dans ces académies.

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

### ► Conditions de travail

Les professeurs des écoles travaillent en moyenne plus de 40h par semaine, dont 24h hebdomadaires devant les enfants. Le reste du temps, il faut préparer les cours, corriger les copies, organiser des sorties scolaires, rencontrer les parents... En début de carrière, certains professeurs travaillent même plus de 50h par semaine !

### Conseil

#### Le profil d'un bon candidat

Le profil du bon candidat est celui de quelqu'un qui a envie de travailler avec des enfants et qui sait aussi gérer le collectif. Au-delà de cette envie, il faut aussi être capable de lier un bon contact avec les enfants, les parents et les collègues.

M. Touillier, directrice d'école

### ► Qualités requises

Comme tous les métiers de l'enseignement, la fonction de professeur des écoles exige de nombreuses qualités, parmi lesquelles la pédagogie, la rigueur, la patience, le sens de l'écoute, l'autorité et une grande adaptabilité. Enseigner toutes les matières dans une même semaine, du jeu de balle à la peinture à doigts, demande une énergie redoublée ! Une bonne culture générale est également nécessaire.

Parallèlement, les conditions de travail peuvent être plus difficiles dans certains établissements.

Ainsi, les professeurs en REP (réseau d'éducation prioritaire) sont parfois davantage confrontés à des difficultés scolaires et sociales.

### ► Évolutions possibles

Pour un professeur des écoles, il est possible d'évoluer et de changer de poste par plusieurs voies :

- par la mutation annuelle (changement d'établissement ou de département) ;
- par le détachement dans une autre administration, en France ou à l'étranger (ministère, organisme de recherche...) ;
- par un changement de fonction (directeur d'école, maître de l'enseignement spécialisé, psychologue scolaire...) ;
- par un changement de corps (inspecteur d'académie, professeur du second degré en passant un concours interne...).

### Réforme de la formation des enseignants

Ces dernières années, dans le cadre de la loi Pour une École de la confiance promulguée en juillet 2019, la formation des enseignants a évolué avec, entre autres :

- la transformation des Espé en Inspé ;
- la création d'un dispositif de préprofessionnalisation (notamment dans les académies d'Amiens, de Créteil, Guyane, Lille, Limoges, Lyon, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg et Versailles, pour le 1<sup>er</sup> degré) ;
- la mise en place du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) accessible après le bac pour préparer une licence tout en découvrant le métier de professeur des écoles ;
- le changement de l'année du concours (déplacé en fin de M2 au lieu de M1), depuis 2022.

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Vers d'autres métiers

Après quelques années d'expérience, les professeurs des écoles peuvent évoluer professionnellement, tout en restant au sein de l'Éducation nationale.

### ► Enseignant spécialisé H/F

Selon l'option choisie, cet enseignant travaille auprès d'élèves présentant un retard scolaire ou un handicap (troubles auditifs, visuels, moteurs ou psychologiques).

En primaire, l'enseignant spécialisé peut prendre en charge des **Ulis** (unités localisées pour l'inclusion scolaire). Elles s'adressent à des enfants atteints d'un handicap. Il peut aussi faire partie des **Rased** (réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté). Pour s'occuper de troubles du langage ou du comportement importants, l'enseignant spécialisé peut intégrer un **CMPP** (centre médico-psychopédagogique) ou collaborer à un **Sessad** (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

Dans le secondaire, l'enseignant spécialisé exerce dans les **Ulis**, les **Segpa** (sections d'enseignement général et professionnel adapté) ou les **Erea** (établissements régionaux d'enseignement adapté).

L'enseignant spécialisé peut aussi travailler dans des établissements du secteur médico-éducatif et dans des établissements publics nationaux comme l'Institut national de jeunes aveugles et les instituts nationaux de jeunes sourds, établissements dépendant du ministère de la Santé.

Salaire brut mensuel : en plus de son salaire de professeur des écoles, l'enseignant spécialisé touche une indemnité annuelle de 840 à 2 609 €.

Formation : le Cappei (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive) peut être obtenu en suivant des cours en alternance dispensés dans un centre de formation. Il faut en faire la demande auprès du rectorat de son académie. Attention, les postes offerts aux différents concours de recrutement des enseignants spécialisés sont relativement peu nombreux.

[Lire dossier Enseigner aux déficients visuels et auditifs n°2.466.](#)

### ► Directeur d'école H/F

La direction des écoles de 2 classes et plus est assurée par un professeur des écoles, qui bénéficie d'heures de décharge à cet effet. Il veille à la bonne marche de l'école et anime l'équipe pédagogique. Il est l'interlocuteur des autorités locales. Il bénéficie d'une décharge de cours pour assurer ses fonctions.

Évidemment, le nombre de postes de directeurs est moins élevé que celui de professeurs des écoles. Mais il y a peu de candidats à ces fonctions réputées très prenantes du fait des tâches administratives à assurer en plus des heures de cours.

À savoir: dans les écoles qui comptent plus d'un certain nombre de classes (13 classes en maternelle et 14 classes en élémentaire au niveau national, 5 classes seulement à Paris), les directeurs sont déchargés d'enseignement.

Salaire brut mensuel: en plus de son salaire de professeur des écoles (environ 2200 € en moyenne en cours de carrière), le directeur touche des indemnités qui varient en fonction de la taille de l'établissement et de sa localisation (3089 € minimum/an).

Formation: Avoir exercé 3 ans en tant qu'instituteur et professeur des écoles et être inscrit sur une liste d'aptitude départementale. Les admis reçoivent une formation de 5 semaines.

#### Mobilité des personnels et enseignants

Le programme européen Erasmus+ offre la possibilité aux professionnels de l'enseignement d'acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de différents dispositifs: échanges, missions d'enseignement...

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

#### ► Maître formateur H/F

Le maître formateur enseigne à de futurs enseignants dans le cadre de la formation initiale, ou à des enseignants en exercice qui suivent des stages en formation continue ou des cours pour préparer les concours internes.

Salaire brut mensuel: en plus du salaire de professeur des écoles (environ 2000 €), le maître formateur touche une indemnité annuelle de 1250 € (le montant est versé mensuellement).

Formation: 5 ans d'expérience en tant qu'instituteur ou professeur des écoles + être titulaire du CAFI-PEMF (certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur). Cet examen s'étale sur deux années. La première, le candidat s'inscrit à l'examen et se présente à l'épreuve d'admissibilité, la seconde, il participe à 2 épreuves d'admission qui portent sur la pratique professionnelle et la réalisation et soutenance d'un mémoire professionnel. Inscription auprès du rectorat d'académie.

## Études et diplômes

### Intégrer l'Éducation nationale

Pour enseigner dans le 1<sup>er</sup> degré, vous devrez réussir le concours externe de recrutement de professeur des écoles (CRPE) organisé par l'Éducation nationale et valider le master MEEF 1<sup>er</sup> degré.

#### ► Nouveau: le PPPE

Ce nouveau parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE), mis en place depuis la rentrée 2021, permet aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers le métier de professeur des écoles d'intégrer dès la première année de licence un parcours spécifique.

Le PPPE est adossé à un parcours en licence (lettres, maths, SVT, Staps, arts plastiques...) et propose une spécialisation progressive dès la 1<sup>re</sup> année de licence. Les cours se déroulent en partie au lycée et en partie à l'université. Le rythme est le suivant:

- 1<sup>re</sup> année: 3 semaines en lycée / 1 semaine à l'université
- 2<sup>e</sup> année: 2 semaines en lycée / 2 semaines à l'université
- 3<sup>e</sup> année: 1 semaine en lycée / 3 semaines à l'université

Les étudiants bénéficient d'enseignements de culture générale et pluridisciplinaires (en lycée) ainsi que d'enseignements de spécialisation et d'approfondissement relatifs à leur parcours (à l'université). Des stages d'observation et de pratique de 3 semaines à l'école primaire sont prévus en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années. Un stage de mobilité internationale de 4 semaines est au programme de la 3<sup>e</sup> année.

L'inscription au PPPE se déroule sur Parcoursup, comme pour n'importe quelle autre licence.

#### Préparation par correspondance

Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) propose une préparation à distance.

[www.cned.fr](http://www.cned.fr)

Voir liste 7 du carnet d'adresses.

## ► Licence

Proposée à l'université, la licence mène à un niveau bac + 3. Elle combine enseignements théoriques en cours magistraux et enseignements appliqués en travaux pratiques ou dirigés en petits groupes. Les 2 premières années (L1 et L2) proposent généralement une approche généraliste, la 3<sup>e</sup> année (L3) étant dédiée à la spécialisation.

La licence classique ne vise pas l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études à l'université ou en grande école.

Avant d'intégrer le master et de passer le concours, tous les chemins sont permis. Mais mieux vaut étudier une discipline enseignée en élémentaire : lettres, maths, histoire, géographie, sciences, langues vivantes, EPS...

### Financer ses études

Le ministère propose des aides pour les étudiants qui préparent les concours : complément aux bourses sur critères sociaux et aide sur critères universitaires.

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr) rubrique Vos aides financières / Autres bourses et soutiens financiers

Un parcours de préprofessionnalisation est proposé aux étudiants de plusieurs académies (Amiens, Créteil, Guyane, Lille, Limoges, Lyon, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg et Versailles) à partir de la 2<sup>e</sup> année de licence. Rémunéré de 707 à 980 € selon le niveau (L2, L3 ou M1), ce dispositif est cumulable avec les bourses universitaires.

## ► Master MEEF 1<sup>er</sup> degré

Le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) 1<sup>er</sup> degré constitue la voie principale pour accéder au métier de professeur des écoles.

Ce master articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique. Il est dispensé dans l'une des 32 instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé).

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

**À savoir :** les étudiants qui le souhaitent peuvent signer en 2<sup>e</sup> année de master MEEF un contrat d'alternance et passer un tiers de leur temps devant une classe. Ils perçoivent alors une rémunération d'environ 722 €/mois.

### Freinet, Montessori...

Des stages sont organisés par l'Institut coopératif de l'école moderne (Icem) pour la pédagogie Freinet dans l'enseignement public.

[www.icem-pedagogie-freinet.org](http://www.icem-pedagogie-freinet.org)

Pour le privé, l'institut de formation Rudolf Steiner assure des formations d'enseignants.

[Voir liste 5 du carnet d'adresses.](#)

Un titre certifié d'éducateur de jeunes enfants (professeur des écoles maternelles) a été créé et est proposé à l'institut supérieur Maria Montessori (ISMM).

[Lire dossier Les écoles différentes n°1.13.](#)

## ► Passer le concours externe

Pour enseigner dans une école maternelle ou élémentaire, vous devez obtenir le concours de CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles).

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

### Qui peut s'inscrire ?

À partir de la session 2022, le candidat doit être inscrit en deuxième année de master ou être déjà titulaire d'un master pour s'inscrire au concours externe de recrutement des professeurs

Pour pouvoir exercer, il faut avoir validé un master (ou un titre ou diplôme reconnu équivalent).

**À savoir :** les parents d'au moins 3 enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés des conditions de diplôme.

Autres conditions :

- être titulaire de la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, d'Andorre ou de Suisse ;
- jouir de ses droits civiques ;
- justifier des conditions d'aptitude physique requises (natation et secourisme) ;
- être en position régulière au regard des obligations du service national ;
- ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.

### Épreuves

À partir de la session 2022, les épreuves du concours sont modifiées.

### Admissibilité

Le concours comporte 3 épreuves écrites (3h chacune) :

- français (étude de la langue, lexicque et analyse) ;
- maths ;



- épreuve d'application portant au choix sur 3 domaines différents (sciences et technologie; histoire, géographie, enseignement moral et civique; arts).

Annales disponibles sur :

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr) rubrique Devenir enseignant / Se repérer dans les concours / Enseigner de la maternelle à l'élémentaire: le CRPE

### Admission

Elles comportent 2 épreuves orales :

- épreuve de leçon : conception et animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire en français et mathématiques ;
- entretien (sujet relatif à l'enseignement physique et sportif ; deux mises en situation professionnelle).

**À savoir :** le candidat a la possibilité de s'inscrire à une épreuve orale facultative en langue étrangère (espagnol, allemand, italien ou anglais).

### Concours interne et « troisième concours »

Pour les agents de la fonction publique, il est possible de passer le CRPE par concours interne.

La voie dite du « troisième concours » s'adresse aux salariés de droit privé. Elle est accessible aux personnes pouvant justifier d'une activité professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur privé. S'il n'y a pas de condition de titre ou de diplôme pour postuler, les candidats doivent justifier de qualifications en natation et en secourisme. Il est également recommandé de s'y préparer car le CRPE reste un concours de niveau bac + 5.

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

#### Pour en savoir plus

Pour plus d'infos sur le secteur, l'emploi et les métiers de l'enseignement, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence : [voir liste 1 du carnet d'adresses](#).

Organismes de référence : [voir liste 2 du carnet d'adresses](#).

### ► Fonctionnaire stagiaire pendant 1 an

Les admis au concours qui ont validé leur master MEEF 1<sup>er</sup> degré (ou un autre master) sont nommés fonctionnaires stagiaires pendant 1 an. Ils suivent un parcours de formation adapté en Inspé. Leur rémunération est de 1 828 € brut.

Les jeunes enseignants sont affectés dans l'un des départements de l'académie où ils ont passé le concours et assurent la responsabilité d'une ou de plusieurs classes. Ils sont ensuite titularisés et affectés à un poste si leur année est validée après les visites de conseillers pédagogiques et de formateurs.

### ► Bien choisir son académie

Après la réussite du concours, vous serez affecté dans l'un des départements de l'académie où vous avez passé les épreuves. Même si cette affectation est faite en fonction de vos vœux, elle dépend aussi de votre classement et des postes disponibles. Les professeurs débutants commencent généralement dans les écoles les moins demandées, souvent dans des établissements classés Rep.

Le choix de l'académie de concours a son importance. En effet, plus le nombre d'élèves, donc d'enseignants, est grand, plus le nombre de places offertes est important, et le taux d'admission s'en ressent. Ainsi, en 2021, à Versailles et Créteil, plus de 60 % des candidats ayant passé l'examen ont été admis contre 15 % à Toulouse et 18 % à Rennes.

**À savoir :** une session supplémentaire du concours externe de recrutement de professeur des écoles est ouverte en 2022 dans l'académie de Versailles et de Créteil.

---

## Enseigner dans le privé

Les professeurs des écoles des établissements privés sous contrat doivent passer le concours d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles. Les salaires et les conditions de travail sont les mêmes que dans le secteur public.

### ► Concours

Le concours d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles se compose des mêmes épreuves que le concours de l'enseignement public et a lieu le même jour.

Les conditions d'accès sont identiques, à l'exception de la nationalité: tous les candidats étrangers peuvent exercer, sous réserve d'un avis favorable du conseil académique de l'Éducation nationale.

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

### ► Formation

L'enseignement catholique propose à ses futurs enseignants des formations dispensées dans les Isfec (instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique).

Voir liste 6 du carnet d'adresses.

### ► Recrutement

Une fois reçu au concours, le candidat doit obligatoirement obtenir l'accord d'un chef d'établissement de l'académie d'inscription au concours. Cet accord lui garantit une nomination sur un emploi de stagiaire, puis, après validation du stage, sa nomination en contrat définitif. L'accord d'un chef d'établissement peut se faire dès l'entrée en master.

L'année de stage, appelée période probatoire, est consacrée à la mise en situation professionnelle et à la formation. La rémunération est identique à celle des salariés du public.

<https://enseignement-catholique.fr/devenir-enseignant>

#### Privé hors contrat

Attention, dans le secteur privé hors contrat les situations sont variables: aucune règle n'est imposée en matière de recrutement, d'horaires de travail, ni même de salaire.

# Carnet d'adresses

## ► Liste 1

### Sites de référence

<https://eduscol.education.fr>

Édité par : Eduscol  
Sur le site : informations et textes officiels, de l'école au lycée et pour la voie professionnelle, sur les programmes scolaires et diplômes, certifications, l'organisation des enseignements, la vie scolaire, le contenu des examens et actions éducatives, le suivi et l'orientation des élèves, le numérique, les ressources d'accompagnement, la formation des enseignants.

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

Édité par : Devenir enseignant  
Sur le site : présentation des parcours de formation et des concours, témoignages, informations sur la carrière, les salaires, la mobilité, la formation continue, FAQ.

[www.education.gouv.fr/concours-emplois-carrieres-305446](http://www.education.gouv.fr/concours-emplois-carrieres-305446)

Édité par : Concours, emplois, carrières du ministère de l'Éducation nationale  
Sur le site : information sur les métiers et les concours des personnels enseignants, d'encadrement, administratifs, de santé scolaire, techniques et pour ceux travaillant à l'étranger.

[www.enseignement-catholique.fr/devenir-enseignant](http://www.enseignement-catholique.fr/devenir-enseignant)

Édité par : Devenir enseignant  
Sur le site : présentation de l'enseignement catholique de l'école au lycée, de la voie professionnelle, agricole et des études supérieures, du parcours de formation initiale ou continue pour devenir enseignant, des concours, des instituts catholiques de formation et de l'offre nationale de masters, annuaire des établissements, reportages.

[www.reseau-canope.fr](http://www.reseau-canope.fr)

Édité par : Réseau Canopé  
Sur le site : base nationale de ressources numériques et pédagogiques gratuites, issues de sites institutionnels français et étrangers ou d'associations agréées, pour les enseignants et en adéquation avec les programmes scolaires, moteur de recherche (filtre par niveau, enseignement, type de ressource...).

[www.reseau-inspe.fr](http://www.reseau-inspe.fr)

Édité par : Réseau des Inspé  
Sur le site : informations sur les Inspé (dont annuaire par académie) préparant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en France avec les 4 options du Master MEEF, les débouchés, les concours de recrutement de l'Éducation nationale, les voies d'accès aux différents métiers, la formation continue, article mensuel sur l'inclusion scolaire.

## ► Liste 2

### Organismes de référence

**Librairie Canopé - Paris**

13 rue du Four  
75006 Paris  
Tél : 0800 008 212 (numéro vert)  
[www.reseau-canope.fr/la-librairie-canope-paris.html](http://www.reseau-canope.fr/la-librairie-canope-paris.html)

Vente d'ouvrages et de documents spécialisés, de ressources pédagogiques, activités ludo-éducatives et pédagogiques autour du numérique.

**Réseau Canopé**

Téléport 1  
1 avenue du Futuroscope  
86000 Poitiers  
Tél : 05 49 49 78 78  
[www.reseau-canope.fr](http://www.reseau-canope.fr)  
Le réseau Canopé accompagne et conseille les professionnels de l'éducation sur les pratiques pédagogiques de la maternelle au lycée et met à leur disposition des ressources et services numériques. Il est constitué d'espaces de formation et d'expérimentation : les ateliers Canopé sont présents dans toutes les académies.

## ► Liste 3

### Inspé

**Les Inspé (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) préparent aux masters MEEF, métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Chaque Inspé dispose de plusieurs sites et parfois d'antennes.**

**01004 Bourg-en-Bresse**

Tél : 04 74 32 15 70  
<http://espe.univ-lyon1.fr/>

**02011 Laon**

Tél : 03 23 26 33 80  
[www.u-picardie.fr/ecole/inspe/](http://www.u-picardie.fr/ecole/inspe/)  
inspe-centre-de-laon-490768.  
kjsp?RH=ESPE00

**03000 Moulins**

Tél : 04 70 35 13 00  
<http://inspe.uca.fr/>

**04002 Digne-les-Bains**

Tél : 04 13 55 23 52  
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/>

**06046 Nice**

Tél : 04 93 53 75 00  
[www.espe-nice-toulon.fr](http://www.espe-nice-toulon.fr)

**06106 Nice**

Tél : 04 92 07 74 80  
[www.espe-nice-toulon.fr](http://www.espe-nice-toulon.fr)

**08000 Charleville-Mézières**

Tél : 03 24 33 37 40  
[www.univ-reims.fr/inspe](http://www.univ-reims.fr/inspe)

**09000 Foix**

Tél : 05 61 02 19 90  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**10000 Troyes**

Tél : 03 25 82 01 34  
[www.univ-reims.fr/inspe](http://www.univ-reims.fr/inspe)

**12000 Rodez**

Tél : 05 65 68 03 43  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**13013 Marseille**

Tél : 04 13 55 22 55  
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/node/82>

**13626 Aix-en-Provence**

Tél : 04 13 55 16 02  
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/>

**14053 Caen**

Tél : 02 31 56 77 00  
<http://inspe.unicaen.fr>

**15013 Aurillac**

Tél : 04 71 46 86 00  
<http://inspe.uca.fr/>

**16000 Angoulême**

Tél : 05 45 61 24 42  
<http://espe.univ-poitiers.fr>

**18000 Bourges**

Tél : 02 48 20 40 45  
[www.univ-orleans.fr/espe](http://www.univ-orleans.fr/espe)

**19000 Tulle**

Tél : 05 55 29 93 80  
[www.inspe.unilim.fr](http://www.inspe.unilim.fr)

**20000 Ajaccio**

Tél : 04 95 51 90 00  
<http://espe.universita.corsica>

**20250 Corte**

Tél : 04 95 45 23 54  
<http://espe.universita.corsica>

**20290 Borgo**

Tél : 04 95 34 82 29  
<http://espe.universita.corsica>

**21000 Dijon**

Tél : 03 80 67 64 67  
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

**22022 Saint-Brieuc**

Tél : 02 96 68 34 68  
[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

**23000 Guéret**

Tél : 05 55 61 44 00  
[www.inspe.unilim.fr](http://www.inspe.unilim.fr)

**24000 Périgueux**

Tél : 05 53 35 56 80  
[www.inspe-bordeaux.fr/](http://www.inspe-bordeaux.fr/)

<b>Liste 1</b>	
<b>Sites de référence</b>	p. 8
<b>Liste 2</b>	
<b>Organismes de référence</b>	p. 8
<b>Liste 3</b>	
<b>Inspé</b>	p. 8
<b>Liste 4</b>	
<b>Licence PPPE</b>	p. 10
<b>Liste 5</b>	
<b>Enseignants en école différente</b>	p. 10
<b>Liste 6</b>	
<b>Enseignement catholique</b>	p. 10
<b>Liste 7</b>	
<b>Enseignement à distance</b>	p. 11



**25001 Besançon**

Tél : 03 81 65 70 01  
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier-/besancon-17907.html>

**26000 Valence**

Tél : 04 75 44 08 73  
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>

**27002 Evreux**

Tél : 02 32 39 90 70  
<http://espe.univ-rouen.fr>

**28000 Chartres**

Tél : 02 37 91 60 10  
[www.univ-orleans.fr/espe](http://www.univ-orleans.fr/espe)

**29196 Quimper**

Tél : 02 98 55 29 92  
[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

**29200 Brest**

Tél : 02 98 47 80 20  
[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

**30021 Nîmes**

Tél : 0825 314 116  
[www.unimes.fr](http://www.unimes.fr)

**31027 Toulouse**

Tél : 05 62 25 20 00  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**31078 Toulouse**

Tél : 05 62 25 20 00  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**31078 Toulouse**

Tél : 05 62 25 21 54  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**32000 Auch**

Tél : 05 62 05 28 87  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**33021 Bordeaux**

Tél : 05 56 17 34 68  
[www.inspe-bordeaux.fr/](http://www.inspe-bordeaux.fr/)

**33705 Mérignac**

Tél : 05 56 12 67 00  
[www.espe-aquitaine.fr](http://www.espe-aquitaine.fr)

**34197 Montpellier**

Tél : 04 67 41 67 96  
[www.espe-ir.fr](http://www.espe-ir.fr)

**34199 Montpellier**

Tél : 04 67 14 20 00  
[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

**35043 Rennes**

Tél : 02 99 54 64 44  
[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

**36000 Châteauroux**

Tél : 02 54 08 21 21  
[www.univ-orleans.fr/espe](http://www.univ-orleans.fr/espe)

**37230 Fondettes**

Tél : 02 47 42 71 00  
[www.univ-orleans.fr/espe](http://www.univ-orleans.fr/espe)

**38000 Grenoble**

Tél : 04 56 52 07 00  
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>

**39000 Lons-le-Saunier**

Tél : 03 84 47 08 12  
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier-/lons-le-saunier-17910.html>

**40011 Mont-de-Marsan**

Tél : 05 58 85 73 10  
[www.inspe-bordeaux.fr/](http://www.inspe-bordeaux.fr/)

**41000 Blois**

Tél : 02 54 56 78 78  
[www.univ-orleans.fr/espe](http://www.univ-orleans.fr/espe)

**42023 Saint-Etienne**

Tél : 04 77 49 29 70  
<http://espe.univ-lyon1.fr/>

**43011 Le Puy-en-Velay**

Tél : 04 71 09 90 50  
<http://espe.uca.fr/>

**44322 Nantes**

Tél : 02 53 59 23 00  
[www.inspe.univ-nantes.fr](http://www.inspe.univ-nantes.fr)

**45000 Orléans**

Tél : 02 38 65 37 00  
[www.univ-orleans.fr/espe](http://www.univ-orleans.fr/espe)

**46000 Cahors**

Tél : 05 65 23 46 00  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**47000 Agen**

Tél : 05 53 68 41 50  
[www.espe-aquitaine.fr](http://www.espe-aquitaine.fr)

**49035 Angers**

Tél : 02 41 22 74 00  
[www.inspe.univ-nantes.fr](http://www.inspe.univ-nantes.fr)

**50000 Saint-Lô**

Tél : 02 33 77 42 00  
<http://inspe.unicaen.fr>

**51000 Châlons-en-Champagne**

Tél : 03 26 65 18 75  
[www.univ-reims.fr/inspe](http://www.univ-reims.fr/inspe)

**51685 Reims**

Tél : 03 26 50 59 59  
[www.univ-reims.fr/inspe](http://www.univ-reims.fr/inspe)

**52000 Chaumont**

Tél : 03 25 03 60 08  
[www.univ-reims.fr/inspe](http://www.univ-reims.fr/inspe)

**53810 Changé**

ITél : 02 53 59 24 35  
[www.inspe.univ-nantes.fr](http://www.inspe.univ-nantes.fr)

**54320 Maxéville**

Tél : 03 72 74 22 00  
<https://inspe.univ-lorraine.fr>

**55000 Bar-le-Duc**

Tél : 03 72 74 22 00  
<https://inspe.univ-lorraine.fr>

**56000 Vannes**

Tél : 02 97 63 09 27  
[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

**56100 Lorient**

Tél : 02 97 87 29 13  
[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

**57200 Sarreguemines**

Tél : 03 72 74 22 00  
<https://inspe.univ-lorraine.fr>

**57950 Montigny-lès-Metz**

Tél : 03 72 74 22 00  
[www.inspe.univ-lorraine.fr](http://www.inspe.univ-lorraine.fr)

**58000 Nevers**

Tél : 03 86 59 74 80  
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

**59304 Valenciennes**

Tél : 03 27 28 87 37  
[www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)

**59508 Douai**

Tél : 03 27 93 51 00  
[www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)

**59658 Villeneuve-d'Ascq**

ITél : 03 20 79 74 51  
[www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)

**59820 Gravelines**

Tél : 03 28 51 94 40  
[www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)

**60000 Beauvais**

Tél : 03 44 48 72 00  
[www.u-picardie.fr/ecole/inspe/inspe-centre-de-beauvais-490705.kjsp?RH=ESPE00](http://www.u-picardie.fr/ecole/inspe/inspe-centre-de-beauvais-490705.kjsp?RH=ESPE00)

**61250 Damigny**

Tél : 02 33 80 51 00  
<http://inspe.unicaen.fr>

**62022 Arras**

Tél : 03 21 21 85 00  
[www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)

**62230 Outreau**

Tél : 02 31 31 36 61  
[www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)

**63407 Chamalières**

Tél : 04 73 31 71 50  
<http://inspe.uca.fr/>

**64075 Pau**

Tél : 05 59 13 12 50  
[www.inspe-bordeaux.fr/](http://www.inspe-bordeaux.fr/)

**65950 Tarbes**

Tél : 05 62 44 23 30  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**66860 Perpignan**

Tél : 04 68 66 20 00  
[www.univ-perp.fr](http://www.univ-perp.fr)

**67024 Strasbourg**

Tél : 03 88 43 82 00  
<http://inspe.unistra.fr>

**67600 Sélestat**

Tél : 03 88 58 02 50  
<https://inspe.unistra.fr/inspe/sites-de-formation/site-de-selestat/>

**68025 Colmar**

Tél : 03 89 21 60 40  
<http://espe.unistra.fr>

**69317 Lyon**

Tél : 04 72 07 30 30  
<http://espe.univ-lyon1.fr/>

**70000 Vaire-et-Montoille**

Tél : 03 63 08 23 62  
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier-/vesoul-17909.html>

**71000 Mâcon**

Tél : 03 85 21 94 20  
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

**71100 Chalon-sur-Saône**

Tél : 03 85 46 10 63  
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

**72016 Le Mans**

Tél : 02 43 77 69 00  
[www.inspe.univ-nantes.fr](http://www.inspe.univ-nantes.fr)

**73000 Chambéry**

Tél : 04 79 69 29 81  
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>

**74130 Bonneville**

Tél : 04 50 25 02 00  
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>

**75016 Paris**

Tél : 01 40 50 25 92  
[www.inspe-paris.fr](http://www.inspe-paris.fr)

**75017 Paris**

Tél : 01 53 42 30 30  
[www.inspe-paris.fr](http://www.inspe-paris.fr)

**76600 Le Havre**

Tél : 02 32 74 41 63  
<http://espe.univ-rouen.fr>

**76821 Mont-Saint-Aignan**

Tél : 02 35 14 80 50  
<http://espe.univ-rouen.fr>

**77127 Lieusaint**

Tél : 01 64 41 35 00  
<http://inspe.u-pec.fr>

**77200 Torcy**

Tél : 01 60 05 93 40  
<http://inspe.u-pec.fr>

**78100 Saint-Germain-en-Laye**

Tél : 01 30 87 47 00  
<http://inspe-versailles.fr/>

**79000 Niort**

Tél : 05 49 17 82 50  
<http://espe.univ-poitiers.fr>

**80080 Amiens**

Tél : 03 64 26 84 40  
[www.u-picardie.fr/ecole/inspe/accueil/](http://www.u-picardie.fr/ecole/inspe/accueil/)

**81000 Albi**

Tél : 05 63 48 14 60  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**82017 Montauban**

Tél : 05 63 03 07 27  
<http://espe.univ-toulouse.fr>

**83300 Draguignan**  
Tél: 04 94 60 44 80  
www.espe-nice-toulon.fr

**83507 La Seyne-sur-Mer**  
Tél: 04 94 10 98 50  
www.espe-nice-toulon.fr

**84000 Avignon**  
Tél: 04 13 55 24 06  
http://inspe.univ-amu.fr/fr/

**85035 La Roche-sur-Yon**  
Tél: 02 53 80 41 00  
www.inspe.univ-nantes.fr

**86073 Poitiers**  
Tél: 05 49 36 22 00  
http://espe.univ-poitiers.fr

**87036 Limoges**  
Tél: 05 55 01 76 86  
www.inspe.unilim.fr

**88000 Épinal**  
Tél: 03 72 74 22 00  
www.inspe.univ-lorraine.fr

**89000 Auxerre**  
Tél: 03 86 72 03 10  
http://inspe.u-bourgogne.fr/  
presentation-du-departement-meef

**90005 Belfort**  
Tél: 03 84 36 61 00  
http://espe.univ-fcomte.fr/pages/  
fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-  
etudier--belfort-17908.html

**92160 Antony**  
Tél: 01 46 11 62 00  
http://inspe-versailles.fr/

**92230 Gennevilliers**  
Tél: 01 41 21 74 07  
http://inspe-versailles.fr/

**93190 Livry-Gargan**  
Tél: 01 41 70 72 00  
http://inspe.u-pec.fr

**93200 Saint-Denis**  
Tél: 01 49 71 87 00  
http://inspe.u-pec.fr

**94380 Bonneuil-sur-Marne**  
Tél: 01 49 56 37 00  
http://inspe.u-pec.fr

**95027 Cergy**  
Tél: 01 34 35 37 40  
http://inspe-versailles.fr/

**97178 Les Abymes**  
Tél: 05 90 21 36 36  
www.espe-guadeloupe.fr/

**97262 Fort-de-France**  
Tél: 05 96 55 46 46  
www.espe-martinique.fr

**97306 Cayenne**  
Tél: 05 94 25 54 20  
www.espe-guyane.fr/

**97418 Le Tampon**  
Tél: 02 62 57 95 88  
http://espe.univ-reunion.fr/

**97487 Saint-Denis**  
Tél: 02 62 90 43 43  
http://espe.univ-reunion.fr/

**98702 Faaa**  
Tél: 689 86 64 54  
www.upf.pf/fr

**98852 Nouméa**  
Tél: 00 687 290 500  
http://unc.nc/formation/  
formation-des-enseignants/  
lecole-superieure-du-professorat-  
et-de-leducation/

(Source: Onisep)

## ► Liste 4 Licence PPPE

**Les PPPE (Parcours préparatoires au professorat des écoles) sont des parcours de licence dispensés en alternance entre le lycée et l'université. Ils sont proposés dans différentes disciplines depuis la rentrée 2021.**

- Licence Administration et échanges internationaux : Université Paris-Est-Créteil Val de Marne - Maisons-Alfort
- Licence Administration économique et sociale AES : Université de Franche-Comté - site de Belfort, Université de La Réunion - Saint Denis
- Licence Arts plastiques : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Licence Histoire : Université de Mulhouse
- Licence Humanités : Université d'Amiens - site de Beauvais
- Licence Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales : Université de la Polynésie française - Faaa
- Licence Lettres : Avignon Université, Université Savoie Mont-Blanc - Chambéry, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Côte d'Azur - Nice, Université de Corté, Université Paris Nanterre, Université de Guyane - Cayenne, Université de Cergy-Pontoise - CY Sup
- Licence Mathématiques : Université du Littoral - site de Dunkerque, Université des Antilles - Pôle Guadeloupe et Pôle Martinique, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Université Jean Monnet - site Saint-Étienne, Université de Guyane - Cayenne, Université de Perpignan Via Domitia, Université d'Angers, Université d'Amiens, Université de Lorraine - site de Metz
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux

sciences humaines et sociales : Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Caen Normandie

- Licence Science politique : Université Paris-Est-Créteil Val de Marne - Fontainebleau
- Licence Sciences de l'éducation : CY Cergy Paris Université Université, Université Paris-Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12), Université Grenoble Alpes, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université Clermont Auvergne
- Licence Sciences de la vie : Université d'Orléans
- Licence Sciences du langage : Université de Poitiers
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Université d'Amiens - antenne de Soissons
- Licence Sciences et technologies : Université de Limoges, Université de Montpellier, Université Côte d'Azur - Nice, CUF Centre universitaire de Mayotte - Dembeni

## ► Liste 5 Enseignants en école différente

**Ces organismes représentent au niveau national des courants pédagogiques différents. Ils peuvent renseigner sur les coordonnées des écoles appartenant à leur réseau.**

**Association Montessori de France (AMF)**  
13 rue de la Grange Batelière  
75009 Paris  
Tél: 01 84 16 32 97  
www.montessori-france.asso.fr  
La liste des écoles Montessori de France est consultable à l'adresse suivante : www.montessori-france.asso.fr/les-ecoles-montessori/les-ecoles-montessori-en-france.  
2 centres de formation préparant au titre certifié d'Éducateur de jeunes enfants (Nogent-sur-Marne et Lyon).  
Organisation de cours et de conférences, publication de revues, d'articles et de bulletins pour faire connaître la méthode d'enseignement et d'éducation créée par Maria Montessori.

**Association nationale pour le développement de l'éducation nouvelle (ANEN)**  
1 bis rue des Néfliers  
31400 Toulouse  
Tél: 05 62 26 83 60  
http://anen.fr  
L'ANEN est une association française fondée en 1969.

Elle regroupe des écoles et des établissements pratiquant des pédagogies actives, afin de faciliter leurs échanges et de faire connaître leurs travaux. Elle défend les valeurs de l'Éducation Nouvelle et gère un centre de formation qui propose aux enseignants et autres éducateurs des stages formant à ses pratiques.

## Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France

6 avenue Georges Clemenceau  
69230 Saint-Genis-Laval  
Tél: 01 43 22 24 51  
http://steiner-waldorf.org  
Au niveau mondial, le réseau des établissements Steiner-Waldorf regroupe des crèches, des jardins d'enfants, des écoles primaires, des collèges et des lycées. Un répertoire de ces établissements est accessible sur cette page : www.steiner-waldorf.org/ecoles\_steiner/index.html.  
Liste des écoles et des centres de formation Steiner-Waldorf, publications d'ouvrages et de revues, témoignages.

**Institut coopératif de l'école moderne-Pédagogie Freinet**  
Secrétariat national  
10 chemin de la Roche Montigny  
44000 Nantes  
Tél: 02 40 89 47 50  
www.icem-pedagogie-freinet.org  
Recherche, innovation, conception et expérimentation pédagogiques. Organisation de stages, publication de revues et d'outils pédagogiques. Publications pédagogiques et vidéos thématiques autour de la classe. Blogs des enseignants et des classes.

## ► Liste 6 Enseignement catholique

**Les instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (Isfec) assurent la formation du 1<sup>er</sup> degré.**

**13007 Marseille**  
Isfec Saint Cassien - Marseille  
63 avenue des Roches  
Tél: 04 91 99 40 80  
www.institut-saintcassien.com

**14200 Hérouville-Saint-Clair**  
Isfec de Normandie  
535 boulevard de la Paix  
Tél: 02 31 06 14 50  
www.isfecnormandie.fr

**21000 Dijon**  
CUCDB  
69 avenue Aristide Briand  
Tél: 03 80 73 45 90  
http://cucdb.fr/

#### 22200 Guingamp

Isfec de Guingamp  
Campus de la Tour-d'Auvergne  
37 rue Maréchal Foch  
Tél : 02 96 44 07 17  
www.isfec-bretagne.org

#### 29200 Brest

Isfec de Brest  
15 place Sanquer  
Tél : 02 98 44 29 33  
www.isfec-bretagne.org

#### 31000 Toulouse

ICT  
31 rue de la Fonderie  
Tél : 05 61 36 81 00  
www.ict-toulouse.fr

#### 31000 Toulouse

Isfec Midi-Pyrénées  
20 bis rue des Fleurs  
Tél : 05 34 31 35 00  
www.ict-toulouse.fr

#### 33300 Bordeaux

Isfec d'Aquitaine  
Centre Cluny  
54 boulevard Godard  
Tél : 05 56 69 76 33  
www.isfec-aquitaine.fr

#### 34000 Montpellier

Isfec Montpellier  
CFP - ICFP St-Joseph  
2808 avenue des Moulins  
Tél : 04 67 03 49 99  
www.isfec-montpellier.org

#### 35700 Rennes

Isfec de Rennes  
CFP Saint Melaine  
6 boulevard Emmanuel Mounier  
Tél : 02 99 27 41 59  
www.isfec-bretagne.org

#### 37000 Tours

Isfec Charles Peguy  
33 rue Blaise Pascal  
Tél : 02 47 60 26 46  
www.isfec-charlespeguy.fr

#### 38170 Seyssinet-Pariset

Isfec des Alpes  
15 rue de la Tuilerie  
Tél : 04 76 42 22 31  
www.isfecdesalpes.fr

#### 44000 Nantes

Isfec Nantes  
Institut supérieur Ozanam  
15 rue Leglas Maurice  
Tél : 02 51 81 64 58  
www.institut-ozanam.org

#### 49000 Angers

Isfec d'Avrillé  
Institut Notre-Dame d'Espérance  
IND - E / Faculté d'Éducation  
17 rue Merlet de Laboulaye  
Tél : 02 72 79 63 36  
http://ind-esperance.org

#### 51500 Taissy

Isfec de Reims  
ICFP de Reims  
2 rue Edouard Branly  
Champagne-Ardenne  
Tél : 03 26 85 14 10  
www.icfp-jacques-sevin.fr

#### 56610 Arradon

Isfec d'Arradon  
Campus du Vincin  
Chemin du Vincin  
3 allée des Fougères  
Tél : 02 97 46 33 80  
www.isfec-bretagne.org

#### 57000 Metz

Isfec de Metz  
CFP de Metz  
6 boulevard Paixhans  
Lorraine  
Tél : 03 87 74 13 52  
http://cfpmetz.nerim.net/pages/cfpmetz.htm

#### 59000 Lille

IFP de Lille  
236 rue du Faubourg de Roubaix  
Tél : 03 20 21 97 80  
www.ifp-npdc.fr

#### 62000 Arras

Isfec Arras  
17 avenue Paul Michonneau  
Tél : 03 21 15 25 40  
www.ifp-npdc.fr

#### 63000 Clermont-Ferrand

Isfec d'Auvergne  
28 rue Bernard Brunhes  
Tél : 04 73 98 49 60  
www.isfecauvergne.org

#### 69300 Caluire-et-Cuire

Isfec de Caluire  
Institut de l'Oratoire  
2 rue de l'Oratoire  
Tél : 04 72 10 69 00  
www.oratoire-lyon.net

#### 75006 Paris

Isfec Afarec Idf  
39 rue Notre-Dame des Champs  
Tél : 01 44 39 45 90 (formation  
initiale)  
www.isfecafarec.net

#### 75007 Paris

ISFEC LaSalle Mounier  
CFP de Paris  
CFP Emmanuelle Mounier  
78 A rue de Sèvres  
Tél : 01 56 58 53 20  
www.lasalle-mounier.fr

#### 75017 Paris

CFPP Eurécole  
13 rue du Mont Dore  
Tél : 01 45 22 13 63  
www.eurecole.com

#### 85000 La Roche-sur-Yon

Isfec la Roche-sur-Yon  
Route de Moulleron-CFP  
l'Aubépine  
rue Jean Zay  
Tél : 02 51 06 96 00  
www.institut-aubepine.eu

#### ► Liste 7

### Enseignement à distance

Les Inspé proposent  
également des parcours  
de formation à distance  
destinés aux enseignants.

#### Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou  
Tél : 05 49 49 94 94

www.cned.fr

Public

> Préparation aux concours  
enseignants :

CRPE, Capes, Capeps, Capet,  
CAPLP, agrégations, Caer et  
Cafep.

> Préparation au concours de  
recrutement de professeurs des  
écoles (CRPE)

#### Institut national de formation des professeurs des écoles (ForProf)

30133 Les Angles  
Tél : 04 90 85 22 98

www.forprof.fr

Privé hors contrat

> Préparation au concours de  
recrutement de professeur des  
écoles

#### Service universitaire de formation continue universitaire - Université Picardie Jules Verne (SFCU)

80000 Amiens  
Tél : 03 22 80 81 39

www.u-picardie.fr/sfcu

Public

> Master MEEF premier degré  
professeur des écoles

# Carnet d'adresses

## Actuel Ile-de-France

### ► Liste 1

#### Procédure d'inscription au concours

##### Maison des examens (SIEC)

Service interacadémique des examens et concours Créteil, Paris et Versailles  
7 rue Ernest Renan  
94110 Arcueil  
Tél : 01 49 12 23 00  
<https://siec.education.fr/accueil-3.html>  
Organisation des examens et des concours : du ministère de l'Éducation nationale en Ile-de-France dans les Académies de Paris, Versailles et Créteil ; les concours nationaux de la fonction publique ; les concours d'entrée dans les Grandes écoles publiques. Mise à disposition de postes internet pour les inscriptions et les concours gérés par le SIEC, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

### ► Liste 2

#### Master MEEF

##### Établissements préparant aux master MEEF 1<sup>er</sup> degré (professeur des écoles).

► Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - premier degré : CY Cergy Paris Université, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Paris Nanterre, Université Paris-Saclay, CY Cergy Paris Université, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Paris Nanterre, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CY Cergy Paris Université, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Paris Nanterre, Université Paris-Saclay, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Sorbonne Nouvelle, Université de Paris, Sorbonne Université, Université Panthéon-Sorbonne, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Sorbonne Paris Nord, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris Nanterre, Paris-Saclay, Sorbonne Paris Nord

(Source : Onisep)